Image not found or type unknown

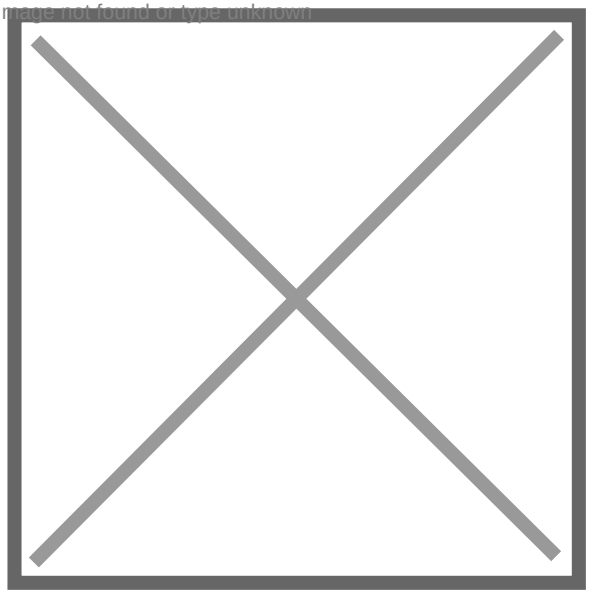

Mise a pied a titre conservatoire

Par **kefta1**, le **09/02/2012** à **10:29**

Bonjour,
j ai ete mise a pied a titre conservatoire pour une faute grave en vue d un licenciement dont je juge que je ne suis pas responsable je travail dans la location de materiel de reception pour le service plonge je suis adjoint responsable le patron a fait venir un huissier pour constate le mauvais netoyage des machine a 3h de l apres midi alors que les machine tourne depuis 7h le matin mon responsable a recu la meme sanction il y a eu plainte de client qui ont recu des verre sales et mouille lors de leurs reception j ai prevenu plusieur fois le patron oralement que les machines fonctionnait mal et n en a pas tenu compte maintenant il veut me licencier par ce que soit disant je ne l ai pas prevenu que doit je faire je suis pere de 3 enfant je ne sait pas quoi faire merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés